

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130606-2013_A071-DE
Date de télétransmission : 18/06/2013
Date de réception préfecture : 18/06/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 6 JUI 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A071

OBJET : Finances - Budget Supplémentaire 2013 - Budget Général

Le 6 juin 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS-MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARBAT-BLANC Odile – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CIOT Jean-David – CONTE Marie-Ange – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre – DEVESA Brigitte – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jacques – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danièle – LOUIT Christian – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MAURICE Jany – MERGER Reine – MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – OLLIVIER Arlette – PATOT Gérard – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Claude – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – QUARANTA Alain – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BRUNET Danièle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CHEVALIER Eric donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHORRO Jean donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CRISTIANI Georges donne pouvoir à MAURICE Jany – DECARA Yannick donne pouvoir à FILIPPI Claude – DEMENGE Jean donne pouvoir à ALBERT Guy – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile – DILLINGER Laurent donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre donne pouvoir à TAULAN Francis – GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à LECLERC Jean-François – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – JONES Michèle donne pouvoir à LOUIT Christian – JOUVE Mireille donne pouvoir à ROUGIER Jacques – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GERACI Gérard – MATAS Henri donne pouvoir à BENON Charlotte – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENNOUR Dahbia – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre – NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard – ORCIER Annie donne pouvoir à MOUGIN Jacques – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à DESCLOUX Odette – SUSINI Jules donne pouvoir à DELOCHE Gérard – TERME Françoise donne pouvoir à BRAMI Héliot – TONIN Victor donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BOUTILLOT Guy – BUCKI Jacques – CURINIER Erick – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel – GUINDE André – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – MAURET Jacques – MEDVEDOWSKY Alexandre – NICOLAOU Jean-Claude – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – POTIE François

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_04

CONSEIL DU 6 JUIN 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

**Objet : Budget Supplémentaire 2013 – Budget Général
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2013 du Budget Général.

Exposé des motifs :

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports.

Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

I - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

A - La reprise des résultats 2012 et l'inscription des restes à réaliser

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2012 est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement : **44 609 082.30 €**
- Besoin de financement de la section d'investissement : **18 428 529.38 €**

Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu de ces restes à réaliser (**21 297 701.67 €**), le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à **39 726 231.05 €**.

B - L'affectation du résultat

L'affectation des résultats telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire est la suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : **39 726 231.05 €**
- Affectation en dotation complémentaire en réserve (compte 1068) :
4 882 851.25 €

II - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET D'AJUSTEMENT

Acte d'ajustement, le budget supplémentaire constate, comme toute décision modificative, l'ouverture de crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

A - Les ajustements de compte

Les prévisions de recettes sont réajustées de la manière suivante :

- ⇒ Contribution directes (TFNB, TH, CVAE, CFE, IFER, TASCOM), il convient d'ajuster le produit de ces contributions (+ 6,2M€) :

• Taxe sur le Foncier Non Bâti	18 509 €
• Taxe d'Habitation	682 631 €
• IFER	155 757 €
• Contribution Foncière des Entreprises	4 160 764 €
• CVAE	1 189 345 €
• TASCOM	35 802 €

- ⇒ FNGIR

La prévision de recette est revue à la hausse, soit un supplément de recettes de 1,9 M€

- ⇒ Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)

Il convient ici d'ajuster la prévision à la baisse soit une diminution de - 185 451 €.

- ⇒ TEOM

Des recettes supplémentaires sont attendues à hauteur de 525 000 €.

- ⇒ Compensation au titre de la TP

Les prévisions sont réévaluées et les recettes attendues sont en baisse de - 152 142 €.

- ⇒ Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation

La prévision de recette doit être augmentée de 145 534 €.

- ⇒ Dotation d'intercommunalité

Au vu de la notification des services de l'Etat il convient de réduire la prévision de recettes de - 347 548 €.

B – Les mouvements budgétaires

a - Section de fonctionnement

Le Budget Primitif étant un document prévisionnel, il est nécessaire d'ajuster les prévisions en cours d'année. Le financement des dépenses supplémentaires doit être assuré soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

Les crédits supplémentaires demandés par les services s'élèvent à 5.2 M€.

Les principaux ajustements sont les suivants :

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La direction de la Communication demande 162 500 € de crédits supplémentaires pour des subventions aux associations.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La Cellule d'appui aux communes sollicite des crédits budgétaires à hauteur de 200 000 € pour une étude sur les déplacements et le schéma directeur d'aménagement de la zone Est Etang de Berre – aéroport – gare des Aymards. Pour cette étude il est également prévu de percevoir 100 000 € de recettes de la part de Marseille Provence Métropole qui assure la co-maîtrise d'ouvrage avec la CPA sur cette opération.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

- Direction de la Collecte
La direction effectue des virements de crédits internes et ne sollicite donc pas de crédits supplémentaires. Ainsi elle prévoit 10 300 € pour des subventions aux associations et 5 000 € de contribution au programme Eco-Folio.
- Direction des Traitements
Le service des Etudes restitue 385 000 € de crédits de prestations de service suite au retard dans la mise en place du tri des encombrants. Par ailleurs, 25 000 € sont inscrits pour les associations « Emmaüs » et « Huile de coude et matière grise ».
Globalement la direction restitue donc 360 000 € de crédits.

- Direction de l'environnement
Le service Forêt demande 12 000 € pour des subventions « Etude pin d'Alep » et CERPAM.
- Direction des Infrastructures et Zone d'Aménagement - Entrées de Villes
Le service travaux d'infrastructures communautaires restitue 50 000 € de crédits de prestations de service sur l'opération « VRD/Balayage ».
- Direction des Gens du Voyage
La direction prévoit principalement des travaux de réparation et d'entretien sur les terrains dits de Grands Passages pour 280 000 € et demande 40 000 € de crédits pour des ajustements suite à l'ouverture des aires d'accueil de Fuveau et d'Aix-en-Provence.
- Direction des Bâtiments
Avec l'ouverture des piscines de Fuveau et du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau il est nécessaire d'ajuster les crédits de consommation de fluides à hauteur de 205 000 €. Les crédits de maintenance des différents sites de la CPA s'ajustent à hauteur de 15 000 €. Par ailleurs, une provision de 3 000 € est prévue sur les lignes de locations mobilières et 12 000 € sont nécessaires pour l'équipement réglementaire (vêtements de travail).

DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Assemblées et affaires juridiques
100 000 € sont inscrits au titre des subventions, dont 50 000€ pour l'association des Restos du Cœur.
- Direction des Ressources Humaines
Un réajustement des crédits 2013 est nécessaire à hauteur de 750 000€.

Il concerne les :

- cotisations pour assurance du personnel : 40 000€
- rémunérations du personnel non titulaire culturel : 160 000 €
- cotisations sociales des élus : 300 000 €
- cotisations de retraite : 250 000 €

DGA CULTURE ET SPORTS

La DGA Culture et Sports sollicite des crédits supplémentaires à hauteur de 1,2 M€.

- **Direction de la Culture :**

La Direction sollicite 1,17 M€ de crédits supplémentaires pour l'année 2013. Ces crédits seront utilisés majoritairement pour des subventions aux associations (611 580 €) et aux communes (dont 350 000€ pour l'exposition Camus, Transe Express).

De plus des crédits supplémentaires à hauteur de 195.000 € sont nécessaires pour les charges à caractère général (études, travaux d'impressions, prestations de services...)

Une recette de 50 000€ est prévue en provenance de la Fondation Total pour des activités pédagogiques.

- **La Direction des sports**

La Direction procède à des virements internes pour abonder les subventions aux associations (160 000€).

DGA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION ET COHESION SOCIALE

- **Le Pôle Développement Economique et Innovation**

434 342 € de crédits sont sollicités dont 11 809 € pour divers frais de maintenance des pépinières d'entreprises, 13 575 € pour des forums et congrès et enfin 460 000 € pour des subventions aux associations.

Une recette de 2 228 € est prévue pour des remboursements de factures (INNO) sur les pépinières.

- **Le service du FISAC**

La direction finance 20 000 € de crédits supplémentaires pour des subventions aux associations en effectuant des virements internes et sollicite 20 000€ de crédits nouveaux pour l'acquisition d'une licence d'accès à la base exparia.

- **Le service Valorisation du territoire ITER**

Des études notamment sur la filière aéronautique nécessitent l'inscription d'un crédit supplémentaire de 20 000 €.

- Le CFA
Les besoins supplémentaires du CFA sont estimés à 169 230 € essentiellement pour des fournitures scolaires (renouvellement de matériel, premier équipement des apprentis...). La recette de la Région pour l'aide au premier équipement des apprentis (APEA) sera de 74 230 €.
- L'Agriculture
La direction demande 38 500 € de crédits supplémentaires pour 2013 dont 32500 € pour des subventions aux associations.
- La Direction Politique de la ville
Au titre de la politique de la ville, dans le volet Gestion Urbaine de Proximité (GUP), la CPA a déclaré d'intérêt communautaire le principe d'aide aux actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les quartiers d'habitat social. A ce titre 4 projets portant sur les opérations ANRU d'Aix, de Vitrolles et de Pertuis pourraient être soutenus pour un montant global de 20 000€. D'autre part dans le cadre des missions de prévention de la délinquance il convient d'inscrire 150 000 € de crédits supplémentaires pour des subventions aux associations.
- La Direction de l'Insertion et de l'Emploi
Le service du FSE (Fonds Social Européen) prévoit 415 950 € de recette au titre de 2013.
En matière de subvention le service Insertion/Emploi prévoit 147 000 € de dépenses supplémentaires à destinations des associations.

DGA DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Les marchés de transports scolaires vont faire l'objet de renouvellement à compter de 2013 avec une actualisation des prix. Aussi il est nécessaire de prévoir 1,5M€ de crédits supplémentaires sur 2013.

DGA PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT

- La Mission SCOT
Le service exprime un besoin de 100 000 € de crédits supplémentaires pour une subvention à l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA) pour des travaux dans le cadre du SCOT et des prospectives territoriales.

- La Direction de l'Habitat
Le service diminue ses crédits de 15 000 € pour une subvention à la SEMEPA.
- La direction de l'Enseignement supérieur et Recherche
La direction subventionne des organismes divers pour l'organisation de colloques ou congrès et sollicite donc 49 000€ de crédits supplémentaires sur 2013.

2 - Section d'investissement

La procédure de virement de crédits était la priorité pour ce Budget Supplémentaire 2013 ; néanmoins les demandes des services se montent à 14.5 M€.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

- Direction Infrastructures de Zones d'Aménagement et Entrées de Ville
Le service des entrées de ville sollicite pour des études de faisabilité sur Vitrolles, Aix-en-Provence, Peynier et Vauvenargues 54 418 € de crédits supplémentaires.
Pour les travaux proprement dits le service demande globalement 3.8 M€ supplémentaires pour les entrées de ville de Rousset, Trets, Puylobier, Peyrolles, Aix-en-Provence, Eguilles, Venelles, Peynier, Ventabren et Lambesc.
Le service des travaux d'infrastructures communautaires effectue des virements de crédits internes mais sollicite tout de même 920 275 € de crédits supplémentaires essentiellement pour l'opération Plan de Campagne RD6/Baume Baragne (2 M€).
- Direction de l'environnement
Le service Forêt demande l'inscription de 50 000 € pour solder la subvention au Grand Site Sainte Victoire.

Le service Energie sollicite globalement 147 000 € de crédits nouveaux : 20 000 € pour l'acquisition de bornes pour les véhicules électriques, 67 000 € pour le fonds d'investissement Energies renouvelables et 60 000 € pour des subventions aux communes.

- Direction de la collecte

La Direction ne sollicite pas de crédits supplémentaires, elle utilise la procédure des virements de crédits pour financer l'achat de fixes bacs (48 000€) et les travaux sur les pôles de proximité (10 000€).

- Direction du traitement des déchets

Globalement, la direction demande 138 728 € de crédits supplémentaires. D'autre part, suite au retard de l'opération de rachat du Centre Technique de Pertuis, la direction restitue 450 000 €. Ces mouvements permettront de financer les opérations de requalification des décharges brutes (55 731 €), le CET de l'Arbois (482 997 €) et les travaux de réparations sur CT et CAV (50 000€).

- Direction des Bâtiments

Suite à des retards sur certaines opérations (Piscines de Cabriès et de Pertuis, bâtiment des OM de Pertuis, Réserves Musée Granet, Médiathèque de Pertuis, travaux d'accessibilité sur les piscines, salle du bois de l'Aune, Hôtel Boades) la Direction re-ventile ses crédits en interne et restitue 939 865 € de crédits.

Les mouvements réalisés permettront de financer les travaux sur les opérations suivantes :

- Piscine Jas de Rhodes Les Pennes Mirabeau : + 804 915 €
- Piscine Virginie Dedieu à Fuveau : 300 000 €
- Piscine de Venelles : 200 000 €
- Chapelle des Pénitents Blancs : 747 128 €
- Piscine Yves Blanc d'Aix-en-Provence : 107 000 €
- Piscine Plein Ciel de Vitrolles : 280 000 €
- Musée Granet : 30 000 €
- Pépinière de Pertuis : 70 000 €
- Centre de Formation des Apprentis : 40 000 €
- Bâtiments administratifs : 100 000 €

- Direction des Gens du Voyage

Cette direction restitue 2,6 M€ dont 400 000 € sur les acquisitions de terrains et 2.2 M€ sur la construction de nouvelles aires d'accueil.

DGA CULTURE ET SPORTS

- **La Direction de la Culture**

Une recette de 22 687 € est inscrite, suite à l'abandon du projet de construction de la médiathèque de la commune d'Eguilles (remboursement de l'acompte versé).

- **La Direction des sports**

La Direction demande 1,5M€ de crédits supplémentaires pour 2013 à destination de son programme de fonds de concours aux communes pour les travaux sur les équipements sportifs. Cette demande génère une augmentation de l'autorisation de programme de l'ordre de 2M€.

Elle envisage une recette de 300 000 € de la part de La Roque d'Anthéron au titre du remboursement d'une avance sur fonds de concours pour la création d'un complexe sportif, le projet ayant été abandonné.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- **Direction des Moyens généraux**

La direction sollicite 100 272 € de crédits pour du matériel de transport (4 véhicules électriques) et du mobilier.

DGA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION ET COHESION SOCIALE

- **La Direction Innovation et Développement Economique**

4.6M€ de crédits sont sollicités par la direction pour financer plusieurs opérations.

- Travaux divers sur les pépinières d'entreprises : 8 141 €
- Subvention SMARBOIS : 768 476 €
- Subventions aux personnes de droit privé : 500 000 €.
- Acquisition de la ferme Sauvaire La Calade à Aix : 2M€

- **La Direction du Tourisme**

La Direction réalise des virements de crédits pour financer un fonds de concours incitatif de l'ordre de 40 000€ à destination des communes pour mettre en œuvre le schéma de développement touristique.

- Le service Valorisation du territoire ITER
Après un retard en 2012, la cité de l'énergie sera bientôt terminée, aussi il est nécessaire d'inscrire 600 000€ de crédits de paiement 2013 pour solder la participation de la CPA.
- La Direction de l'Insertion et de l'Emploi
Dans le cadre de la construction de la maison familiale et rurale de la Roque d'Anthéron un fonds de concours de 571 299€ sera versé par la CPA, 458 815€ seront pris en charge par la direction de l'Insertion et de l'Emploi, le solde sera pris en charge par la direction de l'Habitat.
- Le Fisac
La procédure des virements de crédits est utilisé afin d'abonder en partie les crédits de fonds de concours incitatif (+ 300 000€), un besoin de crédits supplémentaires de l'ordre de 156 646 € est nécessaire. L'objet de ce fonds de concours est de financer à parité avec les communes les investissements relevant des aménagements urbains en faveur du commerce. De plus il concernera exclusivement les communes ayant lancé une démarche FISAC auprès des services de l'Etat.
- La Direction de l'Agriculture
La Direction prévoit dans le cadre du CIF l'acquisition du terrain Gato à Aix-en-Provence pour 250 000€ et demande 5 000€ de crédits supplémentaires pour l'aménagement du terrain Halle Terre de Provence.
- La Direction Politique de la ville
Dans le cadre de l'ANRU d'Aix-en-Provence, les opérations de construction et de réhabilitation des cités Corsy et Beisson nécessitent une augmentation du crédit de paiement 2013 de 687 717 €.
- Le CFA
Des travaux sur le salon de coiffure génèrent une demande de crédits supplémentaires pour 2013 de 25 000€.

DGA DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Suite au retard pris sur l'opération du parking de persuasion de Venelles Les Michelons, le service des infrastructures de transports effectue des virements internes pour financer les opérations suivantes :

- parking de persuasion de Rousset : 324 000€
- Parking de persuasion de Pertuis : 300 000€
- Fonds de concours incitatif Eguilles : 300 000 €
- Quai de bus parking Les Hauts de Brunet : 26 000€

DGA PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT

- La Direction Opérations d'aménagement

Le service prévoit de réaliser les opérations suivantes :

- ZAC Pertuis, extension : 50 000€ d'études
- ZAC St Paul Lez Durance : 20 000€ d'études
- ZAC Trets La Burlière : 700 000 € d'acquisition de terrain
- ZAC Simiane Les Charmilles : 80 000€ d'études supplémentaires.

Les opérations sont financées en partie par des virements internes, le service sollicite donc 475 000€ de crédits supplémentaires sur 2013.

- La Mission SCOT

Le service estime ses besoins à 82 591 €, dont 22 591 € pour le rapport de présentation du SCOT et 60 000 € pour la concertation et la communication.

- La Direction Grands Projets Structurants

Le service restitue 697 264 € de crédits sur les subventions d'équipement suivantes :

- passage à niveau La Calade (- 197 264 €)
- Pont rail de Trets (-215 000€)
- TER modernisation Aix-Marseille (-230 000€)
- Etoile Ferroviaire Aixoise (-55 000€)

- La Direction de l'Habitat

La direction utilise en majorité la procédure des virements de crédits et ventile ses besoins en interne.

Notons qu'elle sollicite 3.7 M€ de crédits supplémentaires essentiellement pour abonder son programme d'appui aux communes dans le domaine de l'aménagement urbain.

- Le service de l'Aide à la Pierre
Le service réajuste ses crédits en interne et sollicite globalement 17 767 €. Il prévoit aussi une baisse de recettes de l'Etat de 509 376 € : 9 376 € sur le programme 2007 et 500 000 € sur le programme 2010-2015.
- La direction de l'Enseignement supérieur et Recherche
Le service reporte deux opérations relatives au CPER 2007-2013 initialement prévues en 2012 mais non réalisées faute de justificatifs. Le besoin est estimé à 533 722 €. D'autre part le programme Plan Campus s'accélère sur le volet Résidence Universitaire Cuques et nécessite l'inscription d'un crédit de paiement 2013 de 210 000 € pour satisfaire à un premier versement de 30%.

CONCLUSION

Le présent budget supplémentaire conduit à augmenter les masses financières du budget de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, tant en Fonctionnement qu'en Investissement :

**La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à
11 717 293 €**

**La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à
65 551 893 €**

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,
VU la délibération 2012_A187 du Conseil communautaire du 14 décembre 2012 relative au vote du Budget Primitif 2013 du budget principal
VU l'avis de la Commission des Finances en date du 7 mai 2013;
VU l'avis du Bureau communautaire du 16 mai 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Budget Supplémentaire 2013 tel qu'il vous est présenté.

BS 2013

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
DIRECTION DE LA COMMUNICATION				
Communication (11)	162 500.00			
<i>Sous-Total Direction de la Communication</i>	162 500.00			
DSS				
Mission, handicap (16)				
Cellule d'appui aux communes (15)	200 000.00	100 000.00		
Cellule observatoire (17)				
<i>Sous-Total DSS</i>	200 000.00	100 000.00		
DSSST				
Bâtiments (1BAT)	235 000.00		-939 865.00	
Collecte (1C)				
Traitement Elimination (1TE)			538 728.00	
Traitement Logistique (1TL)	-385 000.00		-400 000.00	
Etudes Générales Déchets (1ETLDES)	25 000.00			
Ecologie Urbaine (1D)				
Energie (1DR)			147 000.00	
Espace Naturel (1DN)	12 000.00		50 000.00	
Assainissement (1E)				
Risques (1R)				
Travaux d'infrastructures communautaires (3C)	-50 000.00		920 275.00	
Entrées de ville - Travaux (5A)			3 828 270.00	
Entrées de ville - Etudes (5B)			54 418.00	
Gens du Voyage (7B)	320 000.00		-2 603 270.00	
<i>Sous-Total DSSST</i>	157 000.00		1 889 556.00	
DGA Culture et sports				
Culture (2C)	1 168 580.00	50 000.00		22 687.00
Sport (1I)			1 510 000.00	350 000.00
<i>Sous-Total DGA Culture et sports</i>	1 168 580.00	50 000.00	1 510 000.00	372 687.00
DGSA				
Moyens généraux (2A)			100 272.00	
DSIT (2B)				
Evaluation des politiques publiques; contrôle de gestion et fiscalité (2D)				
Juridique (2J)	100 000.00			
Ressources humaines (2F)	750 000.00			
Relations Internationales et Humanitaires (13)				
<i>Sous-Total DGSA</i>	850 000.00		100 272.00	
DGA Développement économique et cohésion sociale				
Affaires générales et actions économiques (3A)	434 342.00	2 228.00	4 676 617.00	
Agriculture (3D)	38 500.00		255 000.00	
FISAC/ Commerce artisanat(3F)	20 000.00		156 646.00	
PIER (3I)	20 000.00		600 000.00	
Tourisme (3T)				
Politique de la ville (7C)	157 442.00		687 717.00	
Insertion /Emploi (8)	169 558.00		458 815.00	
Fonds social Européen (9)	-10 000.00	415 950.00		
Centre Formation des Apprentis (10)	169 230.00	74 230.00	25 000.00	
<i>Sous-Total Dev éco</i>	999 072.00	432 408.00	6 859 794.00	
DGA Déplacements, transports et infrastructures				
Transports (6A)	1 500 000.00			
Infrastructures (6B)				
Déplacements (6C)				
Planification Urbaine - PLH (6E)				
<i>Sous-Total DGA DTI</i>	1 500 000.00			
DGA Prospective et aménagement				
Opérations d'aménagement (3B)			475 000.00	
Prospective et aménagement de l'espace (5C)	100 000.00		82 591.00	
Grands projets (6D)			-697 264.00	
Aide à la Pierre (7)			25 094.00	-502 049.00
Habitat (7A)	-15 000.00		3 795 896.00	
Projet d'agglomération (12)				
Enseignement sup. et recherche (14)	49 000.00		743 722.00	
<i>Sous-Total Prospective et aménagement</i>	134 000.00		4 425 059.00	502 049.00
TOTAL SERVICES	5 171 152.00	642 408.00	14 480 662.00	129 362.00
Finances (2E)	6 546 141.00	11 074 885.00	11 934 999.95	21 072 172.70
<i>Acquisitions foncières</i>				
<i>Ressources fiscales</i>		8 572 433.00		
<i>DCF</i>		-347 548.00		-2 000 000.05
<i>DSC</i>	5 000 000.00			
<i>Titres annulés sur exercices antérieurs</i>	380 000.00			
<i>Ecritures d'ordre</i>		2 850 000.00	13 335 000.00	10 485 000.00
<i>Emprunt</i>				9 421 031.70
<i>Autofinancement</i>	1 166 141.00			1 166 141.00
Finances Affectation du résultat			39 726 231.05	44 609 082.30
<i>Résultat 2012 (106B)</i>				39 726 231.05
<i>Dotaton en réserve (106B)</i>				4 882 851.25
<i>Résultat de clôture 2012 (001)</i>			18 428 529.38	
<i>Report d'investissement 2012</i>			21 297 701.67	
TOTAL	11 717 293.00	11 717 293.00	65 551 893.00	65 931 693.00

OBJET : Finances - Budget Supplémentaire 2013 - Budget Général

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	130
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

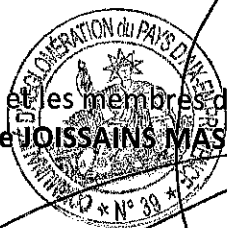
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



7 JUIN 2013